



La lettre de la Mairie

Automne 2016

La rentrée s'est effectuée pour tout le monde, petits et grands, l'été est déjà loin dernière nous. Avant de parler de l'avenir dans cette parution « Automne 2016 », je souhaite faire un rapide retour sur les derniers mois dans notre commune.

D'abord, un grand merci aux jeunes du Comité des Fêtes qui ont réussi à faire de cette édition 2016, un moment de plaisir partagé par tous. Même si ce n'est pas encore parfait, le fait de garder une seule entrée sécurisée pour accéder aux festivités le samedi soir a permis de limiter de nombreux désagréments.

La fête de l'école, malgré les contraintes du plan Vigipirate, a pu être organisée par les enseignants et les parents d'élèves. Nombreux grands-parents, parents ont pu passer une agréable soirée dans un esprit de fraternité cher à notre commune.

Début août, 120 personnes se sont retrouvées dans notre petite église pour profiter d'un concert dans le cadre du festival des Partitions Bucoliques organisé en coopération avec l'Office de tourisme Cœur de Béarn. Un succès sans précédent qui demande à être renouvelé.

Les conseiller(e)s municipaux ont profité des vacances scolaires pour faire un grand « ménage » à l'école, la mairie et dans les autres bâtiments communaux. Une fois que tout a été évacué à la déchetterie on y voyait beaucoup plus clair !

La CCLO est intervenue comme prévu sur quelques routes du village. L'intervention se déroulant en 2 phases a suscité nombre d'interrogations et remarques. Aujourd'hui, quand nous conduisons sur ces routes, nous oublions presque comme il était désagréable de circuler sur des routes aussi déformées et dégradées.

Au printemps dernier je rappelais quelques règles du Vivre ensemble. Je ne sais pas si c'est dû à ça, mais cet été, je n'ai eu presque aucune « intervention » à faire. Je tiens à vous en remercier avant de vous laisser poursuivre votre lecture.

Votre Maire,

Jean-Simon LEBLANC

ECOLE

Rentrée scolaire

Les élus des 2 communes et du RPI, ont œuvré ensemble pour que cette rentrée et cette année scolaire se déroule dans de bonnes conditions pour nos enfants. En effet c'est la première fois que les enfants des 2 écoles sont rassemblés dans un même lieu. *(Durant le temps des travaux de réhabilitation de l'école de Labastide-Cézéracq).*

Notre commune a mis à disposition le bâtiment « activités périscolaires » pour y loger une classe. *(La localisation du bâtiment dans la zone de l'école prend là encore tout son sens).* L'autre classe s'est installée dans des bâtiments modulaires proches de la cantine. *(Permettant l'utilisation des sanitaires de la cantine adaptés aux tout petits).*

Après quelques semaines de classe, tout se passe bien. Petits et grands, enseignants et personnel du RPI ont trouvé leurs marques et profitent de tout l'espace scolaire dans de très bonnes conditions de sécurité.

5^{ème} classe

Au printemps dernier, l'inspection d'académie avait décidé de fermer une classe dans notre commune. La mobilisation des parents et des élus a permis de faire modifier cette décision *(sous condition d'effectifs)*. A la rentrée les effectifs ont été largement supérieurs à la demande de l'administration *(112 enfants + 5 tout petits non comptabilisés)* pérennisant ainsi le maintien de la 5^{ème} classe.

La décision des maires des 2 communes de ne plus laisser des enfants partir dans d'autres écoles publiques prend là aussi tout son sens, même si elle peut être difficilement comprise par les parents concernés.

Embellissement du cœur du village

Ce projet qui nous accompagne tout au long du mandat connaît maintenant ses premières réalisations.

Travaux de l'église

Sous l'enduit, les surprises... C'est comme cela que l'on peut résumer le début des travaux. Galets déchaussés, mortier dégradé, mur à gauche de l'escalier sur le point de s'écrouler. Les réparations et renforcements ont été effectués par l'entreprise de maçonnerie.

Le mode de construction originel, l'alignement des galets, la qualité des matériaux de remplissage, les réparations anciennes, la porte bouchée, les 3 périodes de construction n'ont pas permis de garder les galets apparents. Seules les pierres d'angle resteront donc visibles.

Un porche couvrira l'entrée jusqu'à l'escalier. De la pierre remplace le carrelage existant, des rambardes en fer forgé vont être installées sur les murs entourant le parvis. L'ensemble du parvis sera rehaussé, les marches de l'église supprimées répondant ainsi aux normes d'accessibilité.

Dessus de la Mairie

Les acquisitions foncières (*euro symbolique*) sont terminées. Une entreprise de Travaux Publics locale va reprendre le profil des talus du parking jusqu'à l'impasse des lilas. Ronces, arbres morts, talus qui s'écroule, etc... ne seront qu'un lointain souvenir, laissant place à un cœur de village beaucoup plus agréable.

Pour des raisons techniques et conventionnelles avec Orange, l'enfouissement du réseau téléphone aura lieu dans un second temps dans la zone enherbée.

Zone école, salle des fêtes, Mairie

Plusieurs conseillers travaillent avec les architectes du CAUE pour repenser, désenclaver et requalifier les espaces entourant ces bâtiments.

Comme j'ai toujours affirmé que je ne voulais pas « faire et défaire », il a fallu prendre en compte tous les aspects, les normes, en particulier celles sur l'accessibilité pour étudier et finaliser ce projet. Cela a pris un peu de temps mais nous arrivons au bout. Dans quelques temps nous pourrons vous présenter l'ensemble du projet, et le phasage des travaux.

DIVERS

Zone Eurolacq2

Les travaux d'installation de la 1^{ère} entreprise ont débuté sur les terrains de la commune. Les sociétés SIPA Automobiles et PGA Motors (Peugeot, Citroën, Fiat, Audi, etc.) vont construire un centre logistique de 5000 m² qui fournira toutes les concessions du Grand Sud-Ouest. 60 emplois seront créés au printemps prochain.

Nous avons convenu avec la société que la mairie pourra centraliser des candidatures et les transmettre directement au responsable RH. Si vous êtes intéressés, merci de nous faire parvenir rapidement les documents de candidature pour que nous puissions les faire suivre en toute confidentialité.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Pour la 3^{ème} année consécutive le CCAS a décidé de combiner visite et gastronomie. Le samedi 10 décembre, les plus de 60 ans visiteront le musée du Pastoralisme à Hélette avant de passer un moment convivial dans un restaurant basque. Pour les personnes ne pouvant être présentes les membres du CCAS distribueront un panier gourmand composé de produits locaux.

La loi « NOTRE » permet aujourd'hui la dissolution du CCAS dans les communes de moins de 1500 habitants. Nous avons fait le choix de le remplacer par un comité consultatif composé des membres actuels du CCAS. Outre quelques économies, cette modification permettra plus de souplesse administrative et de fonctionnement. Le budget sera incorporé au budget général de la commune.

ECLAIRAGE PUBLIC

La CCLO nous a demandé de réduire le temps d'éclairage sur les communes du territoire dans le but de faire des économies et de réduire la pollution lumineuse. Dans les jours prochains, nous allons mettre en place un nouveau rythme d'éclairage : Extinction à 22h30 du 1^{er} septembre au 31 Mai, extinction à 23h30 du 1^{er} juin au 31 Août. Allumage de 6h30 au lever du jour toute l'année.

De même, nous avons décidé, de ne plus « forcer » l'éclairage du centre bourg lors des locations de la salle des fêtes dans le but de limiter les « divagations » nocturnes autour de l'église ou chez des particuliers du centre. Par contre lors des fêtes du village nous éclairerons toutes les routes (test fait cette année) car un grand nombre de jeunes rentre à pied tout au long de la nuit.